

Saisie suite à facture impayer orange

Par bijounours, le 02/03/2009 à 16:11

bonjour,,je lance un sos,, voila plus d'un an,,que j'ai signée un contrat de téléphonie (orange)pour un ami, ,,en me prometant de me payer les facture,,la deuxime étant de 630 €,j'ai fais opposition à ma banque,car celui ci à démenagé,et ne ma jamais payé,,par contre,la ligne à bien été coupée par orange,(difficilement,)et c'est le 3ieme huissier(succécivement)qui réclame la somme de 2000€,incluant 2 mois d'engagements,,le 1ier huissier à pu (joindre mon ami)et celui ci à promi de payer,suite à cela on ma dit que le dossier était classé,,il en est rien,car un 2ieme huissier,me renvoie lettre me demandant d'acquiter cette somme et le 3ieme huissier se trouvant à nice,me téléphonne le 28 fevrier,me menacant de saisie!! ps j'ai retrouvée les cordonné de mon pseudo ami ,car sur une des facture,il étai mentionné l'achat par internet d'un mobile,,donc il à utilisé mes coordonnées,,de plus il lui à ete livré dns le 68,,moi étant dns le 30,,meme si j'ai fais l'erreur de signer ce contrat,est il possible de porter pleinte contre lui,,je n'ai évidemment pas les moyen de payer cette somme;; le dernier huissir ayant mon dossier,se trouve à nice.merci de me répondre

Par Alexandra33, le 30/01/2013 à 18:33

Bonsoir, je sais qu'il est tard...mais que c'est-il passé?

Par alterego, le 30/01/2013 à 19:00

Bonjour,

Huissier niçois. Votre drôle d'"ami" était domicilié à Nice ou dans une commune proche dépendant du TGI de Nice ?	
Cordialement	